

Le dilemme des prix du maïs au Togo : comment protéger les producteurs des savanes sans pénaliser les consommateurs ?



Création de l'auteur, Illustration du dilemme des prix du maïs dans la région des Savanes

Auteur :

SEGBEDJI KOKUVI Barnabé
Statisticien | Evalueur d'impact
Sebarnabe90@gmail.com

Introduction

C'est l'un des plus grands paradoxes de notre économie, et pourtant il passe souvent inaperçu. Chaque année, au rythme des saisons agricoles, la même question revient : **à quel prix faut-il vendre le maïs pour qu'il reste accessible aux consommateurs sans pénaliser les producteurs ?**

L'importance de cette problématique dépasse largement le seul marché du maïs. Au Togo, l'agriculture demeure l'un des principaux moteurs de l'économie nationale. Selon **Togo First (2025)**, elle contribue à **plus de 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB)** et constitue la principale source de revenus de nombreux ménages ruraux.

Parmi les cultures vivrières, le maïs occupe une place stratégique. Entre **2014 et 2017**, il représentait **51 %** de la production céréalière. Plus récemment, sa production a progressé de **14 % entre 2021 et 2023**, témoignant des efforts déployés pour accroître l'offre nationale.

Pourtant, cette augmentation de la production ne s'est pas systématiquement traduite par une amélioration durable des revenus des producteurs ni par une stabilité des prix pour les consommateurs. C'est tout le paradoxe que cet article se propose d'explorer.

Au Togo, le maïs n'est pas une simple culture vivrière. Il constitue l'une des principales céréales consommées par les ménages et représente la principale source de revenus de milliers d'exploitations agricoles familiales. Dans la région des Savanes, où l'agriculture demeure le pilier de l'économie locale, son prix influence directement le niveau de vie des producteurs, la sécurité alimentaire des ménages et la dynamique des marchés locaux.

Pourtant, l'évolution de son prix place régulièrement notre économie face à un dilemme.

Lorsque le prix du maïs augmente, les consommateurs, en particulier les ménages les plus modestes, voient leur pouvoir d'achat diminuer. Une part importante de leurs revenus étant consacrée à l'alimentation, chaque hausse réduit leur capacité à satisfaire leurs besoins essentiels. Pour certains, cela signifie diminuer les quantités consommées, renoncer à une alimentation diversifiée ou consacrer une part croissante de leurs revenus à l'achat de nourriture.

À l'inverse, lorsque les prix chutent après les récoltes, la situation paraît favorable aux consommateurs. Pourtant, cette baisse cache une réalité beaucoup plus difficile pour les producteurs. Faute de capacités suffisantes de stockage, d'accès au financement ou de débouchés suffisamment organisés, de nombreux agriculteurs sont contraints de vendre immédiatement leur récolte, au moment où l'offre est abondante et les prix particulièrement bas. Certains écoulent leur production à perte, incapables de couvrir leurs coûts de production ou de préparer sereinement la campagne agricole suivante.

Le paradoxe est alors évident : **un maïs cher fragilise les consommateurs, tandis qu'un maïs bon marché fragilise les producteurs.**

Cette situation n'est pas le résultat d'un simple déséquilibre temporaire entre l'offre et la demande. Elle révèle des défis structurels qui touchent l'ensemble du système agricole : faibles

capacités de stockage, manque de mécanismes de stabilisation des prix, difficultés d'accès au crédit, insuffisance des infrastructures de commercialisation, faible transformation locale et exposition des producteurs aux aléas climatiques et aux fluctuations du marché.

Au-delà des conséquences immédiates, cette instabilité des prix menace l'ensemble de l'économie. Des prix durablement élevés accentuent l'inflation alimentaire et aggravent la vulnérabilité des ménages. À l'inverse, des prix durablement faibles découragent l'investissement agricole, réduisent les revenus ruraux et risquent, à terme, de compromettre la production nationale. Dans les deux cas, c'est la sécurité alimentaire du pays qui est mise à l'épreuve.

Faut-il alors choisir entre protéger les consommateurs ou soutenir les producteurs ? Cette opposition est-elle réellement inévitable ? Probablement pas.

Le véritable défi consiste à construire des politiques agricoles capables de concilier ces deux objectifs : garantir aux ménages un accès à une alimentation abordable tout en assurant aux producteurs une rémunération juste, stable et suffisamment incitative pour investir dans leur activité.

À travers cet article, nous analyserons les causes de cette volatilité des prix du maïs, ses conséquences économiques et sociales, ainsi que les différentes pistes de solutions susceptibles de créer un équilibre durable entre sécurité alimentaire, revenus agricoles et développement économique dans la région des Savanes et, plus largement, au Togo.

Alors, face à cette balance instable où la sécurité alimentaire des uns semble dépendre du sacrifice économique des autres, une question fondamentale se pose : **comment réduire cette volatilité des prix ? Quels mécanismes permettraient de protéger le panier de la ménagère tout en garantissant aux producteurs un revenu juste, stable et suffisamment rémunérateur pour vivre dignement de leur travail ?**

L'enjeu dépasse la simple fixation d'un prix. Il s'agit de construire un système agricole plus résilient, capable de concilier sécurité alimentaire, justice économique et développement rural durable.

C'est précisément la réflexion que propose cet article, en analysant les causes de cette instabilité et les politiques publiques susceptibles d'apporter des réponses durables.

I. Comprendre le paradoxe : pourquoi le marché ne protège ni les producteurs ni les consommateurs

À première vue, le fonctionnement du marché paraît simple : lorsque la production est abondante, les prix baissent ; lorsqu'elle est insuffisante, les prix augmentent. En théorie, ce mécanisme permet d'équilibrer l'offre et la demande. Pourtant, dans le cas du maïs au Togo, cette logique ne produit pas toujours les résultats attendus. Les producteurs comme les consommateurs peuvent en sortir perdants.

Cette situation s'explique par plusieurs imperfections qui limitent le bon fonctionnement du marché.

1.1. Une production fortement saisonnière

La production du maïs est concentrée sur quelques périodes de l'année. Après les récoltes, des milliers de producteurs mettent simultanément leur production sur le marché. Cette arrivée massive provoque un excès d'offre qui exerce une pression à la baisse sur les prix.

Pour les consommateurs, cette baisse est temporairement favorable. Pour les producteurs, elle signifie souvent une diminution brutale de leurs revenus, alors même que les dépenses engagées pour produire notamment semences, engrais, main-d'œuvre et transport ont déjà été supportées.

1.2. Le manque d'infrastructures de stockage

En théorie, un producteur pourrait conserver son maïs jusqu'à une période où les prix sont plus rémunérateurs. Dans la pratique, cette possibilité reste limitée.

Le manque de magasins de stockage adaptés, les risques de détérioration des récoltes, les attaques de ravageurs ou encore le besoin immédiat de liquidités pour rembourser des dettes ou préparer la campagne suivante obligent souvent les agriculteurs à vendre immédiatement après la récolte, lorsque les prix sont les plus faibles.

Cette vente contrainte réduit considérablement leur pouvoir de négociation.

1.3. Un rapport de force déséquilibré entre producteurs et commerçants

Les petits producteurs vendent généralement individuellement, parfois dans l'urgence. En face, les commerçants disposent souvent d'une meilleure connaissance du marché, de capacités de stockage et de ressources financières plus importantes.

Cette asymétrie leur permet d'acheter à bas prix pendant les périodes d'abondance, puis de revendre plusieurs mois plus tard lorsque les prix augmentent. La valeur ajoutée créée par cette évolution des prix bénéficie alors davantage aux intermédiaires qu'aux producteurs eux-mêmes.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le rôle des commerçants, qui assurent une fonction essentielle de collecte, de transport et de distribution. Toutefois, lorsque les producteurs ne disposent pas des mêmes capacités d'information, de financement ou de stockage, le partage de la valeur devient inégal.

1.4. L'asymétrie d'information sur les prix

Dans de nombreuses zones rurales, les producteurs ne disposent pas toujours d'informations fiables et actualisées sur les prix pratiqués dans les différents marchés.

Faute de systèmes d'information accessibles, ils acceptent souvent le premier prix proposé, sans connaître les opportunités existantes ailleurs. Cette asymétrie d'information affaiblit leur capacité à négocier et limite la concurrence entre acheteurs.

1.5. Des coûts de transport qui renchérissent le prix final

Entre le champ et le consommateur, le maïs parcourt parfois plusieurs centaines de kilomètres. Les coûts liés au transport, au carburant, au chargement, au stockage intermédiaire et aux pertes logistiques augmentent progressivement son prix.

Ainsi, il n'est pas rare d'observer une situation paradoxale : le producteur vend son maïs à un prix très faible, tandis que le consommateur l'achète à un prix élevé quelques semaines plus tard. La différence ne traduit pas uniquement une marge commerciale, mais aussi l'ensemble des coûts supportés tout au long de la chaîne de commercialisation.

1.6. Les pertes post-récolte

Une partie importante de la production est perdue avant même d'atteindre les consommateurs en raison de mauvaises conditions de séchage, de stockage ou de transport.

Ces pertes réduisent l'offre réellement disponible sur le marché, diminuent les revenus des producteurs et contribuent à maintenir des prix élevés pour les consommateurs.

Réduire ces pertes constitue donc un levier essentiel pour améliorer simultanément les revenus agricoles et la disponibilité alimentaire.

1.7. Les effets de la spéculation

Comme sur de nombreux marchés agricoles, certains acteurs anticipent les hausses futures des prix en stockant une partie des récoltes afin de les revendre plus tard.

Lorsqu'elle reste modérée, cette pratique peut contribuer à répartir l'offre dans le temps. En revanche, lorsqu'elle devient excessive ou insuffisamment encadrée, elle peut accentuer les tensions sur les prix et rendre le marché plus instable.

1.8. Les aléas climatiques

Enfin, les changements climatiques rendent la production agricole de plus en plus incertaine. Les sécheresses, les inondations, les épisodes de chaleur extrême ou les attaques de ravageurs peuvent réduire fortement les récoltes.

Une baisse importante de la production entraîne une diminution de l'offre disponible et provoque généralement une hausse des prix. Les consommateurs voient alors leur pouvoir d'achat diminuer, tandis que les producteurs ayant subi des pertes de récolte ne bénéficient pas nécessairement de cette hausse des prix, faute de volumes suffisants à vendre.

1.9. Un marché qui fonctionne, mais de manière incomplète

Le problème n'est donc pas l'existence du marché lui-même. Les mécanismes de l'offre et de la demande jouent leur rôle. Toutefois, ils évoluent dans un environnement marqué par des contraintes structurelles : faibles capacités de stockage, manque d'informations, infrastructures insuffisantes, difficultés d'accès au financement et forte exposition aux risques climatiques.

Dans ces conditions, le marché ne parvient pas, à lui seul, à garantir un équilibre durable entre une rémunération équitable des producteurs et un accès abordable à l'alimentation pour les consommateurs.

C'est précisément pour corriger ces imperfections que les politiques publiques, les investissements agricoles et les mécanismes de régulation ont un rôle essentiel à jouer.

II. Pourquoi cette situation freine le développement économique ?

Le paradoxe des prix du maïs ne se limite pas à une simple question de revenus agricoles ou de pouvoir d'achat. Lorsqu'il s'installe durablement, il ralentit le développement économique en fragilisant simultanément les producteurs, les consommateurs et les finances publiques. Autrement dit, les effets de la volatilité des prix se propagent à l'ensemble de l'économie.

2.1. Des producteurs de plus en plus vulnérables

Pour les producteurs, l'instabilité des prix rend les revenus agricoles imprévisibles. Après plusieurs mois de travail, une chute des prix au moment de la récolte peut réduire considérablement les bénéfices, voire entraîner des pertes lorsque les recettes ne couvrent plus les coûts de production.

Cette situation limite leur capacité à investir dans des semences améliorées, des engrais, des équipements ou des infrastructures de stockage. Elle favorise également le recours à l'endettement et entretient un cercle vicieux : de faibles revenus conduisent à de faibles investissements, lesquels se traduisent ensuite par une faible productivité.

À plus long terme, certains producteurs abandonnent progressivement leurs terres ou réduisent les superficies cultivées. Les jeunes, quant à eux, perçoivent de moins en moins l'agriculture comme une activité économiquement viable et choisissent de migrer vers les centres urbains à la recherche d'autres opportunités.

2.2. Des ménages confrontés à une insécurité alimentaire persistante

Lorsque les prix du maïs augmentent fortement, les ménages les plus modestes sont les premiers touchés. Leur pouvoir d'achat diminue et une part de plus en plus importante de leurs revenus est consacrée à l'alimentation, au détriment des dépenses de santé, d'éducation ou d'autres besoins essentiels.

Cette situation accroît les risques d'insécurité alimentaire et de malnutrition, en particulier chez les enfants. Selon la FAO (2025), environ **625 000 personnes** devraient connaître une situation d'insécurité alimentaire aiguë au Togo pendant la période de soudure de 2025, soit près de **10 %** de la population analysée. Environ **35 %** de ces personnes se trouvent dans la région des Savanes, où les effets combinés des aléas climatiques et de l'insécurité accentuent la vulnérabilité des ménages.

2.3. Une économie nationale moins résiliente

Les conséquences dépassent largement les exploitations agricoles et les ménages. Une agriculture peu rentable freine les investissements privés, ralentit la modernisation du secteur et limite la création d'emplois en milieu rural.

Dans le même temps, lorsque la production nationale devient insuffisante ou irrégulière, le pays peut être amené à renforcer ses importations alimentaires pour répondre à la demande intérieure, ce qui accroît sa dépendance aux marchés internationaux et expose davantage les consommateurs aux fluctuations des prix mondiaux.

La Banque mondiale (2024) souligne d'ailleurs que le renforcement de la productivité et de la résilience du secteur agricole constitue une condition essentielle pour accélérer la transformation économique du Togo, réduire la pauvreté et améliorer durablement la sécurité alimentaire.

2.4. Un frein à la réduction de la pauvreté

Les régions rurales restent les plus touchées par la pauvreté. Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté atteignait **58,2 % en milieu rural** en 2021, contre **24,6 % en milieu urbain**, avec des disparités particulièrement marquées dans la région des Savanes.

Dans ce contexte, l'instabilité des prix agricoles ne constitue pas seulement un problème de marché. Elle devient un obstacle au développement économique, à la réduction des inégalités territoriales et à la lutte contre la pauvreté.

En définitive, lorsque les producteurs ne parviennent plus à vivre dignement de leur activité et que les consommateurs peinent à accéder à une alimentation abordable, c'est l'ensemble du système économique qui perd en efficacité. Garantir un meilleur équilibre entre rémunération des producteurs et accessibilité des denrées alimentaires ne relève donc pas uniquement d'une politique agricole : c'est aussi un investissement dans le développement économique et la stabilité sociale du pays.

Un pays peut-il atteindre la sécurité alimentaire si ceux qui produisent la nourriture n'ont plus les moyens de continuer à produire ?

III. Comment protéger les producteurs sans pénaliser les consommateurs ?

Face au paradoxe des prix du maïs, une idée revient souvent : augmenter les prix pour mieux rémunérer les producteurs ou, au contraire, les maintenir bas afin de protéger les consommateurs. En réalité, aucune de ces solutions extrêmes n'est durable.

Un prix artificiellement élevé améliore certes le revenu des producteurs, mais il réduit le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes. À l'inverse, un prix artificiellement bas facilite l'accès à l'alimentation, mais décourage la production agricole et fragilise les exploitations familiales.

Le véritable enjeu consiste donc à améliorer les revenus des producteurs **sans faire reposer cet effort sur le consommateur**. Plusieurs leviers complémentaires permettent d'y parvenir.

3.1. Mettre en place des mécanismes de stabilisation des prix

L'une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les producteurs est la forte volatilité des prix entre les périodes de récolte et les périodes de soudure.

Pour limiter ces fluctuations, l'État peut constituer des stocks céréaliers stratégiques. Le principe est simple : acheter à un prix juste et rémunérateur une partie de la production lorsque les récoltes sont abondantes, puis remettre progressivement ces stocks sur le marché lorsque les prix augmentent fortement, ce qui permettra d'ajuster les prix.

Un tel mécanisme présente un double avantage. Il garantit un revenu plus stable aux producteurs tout en limitant les flambées de prix qui pénalisent les consommateurs.

Cette approche est utilisée dans plusieurs pays africains confrontés à une forte instabilité des marchés céréaliers.

3.2. Développer les capacités de stockage

L'absence d'infrastructures de stockage constitue l'une des principales causes de la faiblesse des revenus agricoles.

Faute de magasins de stockage adaptés et parce que l'agriculture constitue souvent leur principale, voire leur unique source de revenu, de nombreux producteurs sont contraints de vendre leur récolte immédiatement après la moisson afin de faire face à leurs besoins financiers. Cette mise en vente massive contribue à faire chuter les prix, sans leur laisser la possibilité d'attendre une période où le marché serait plus favorable.

Investir dans des infrastructures modernes de stockage, accompagner les coopératives et promouvoir des systèmes de warrantage (stockage avec accès au crédit) permettraient aux producteurs de conserver leur récolte plus longtemps, de réduire les pertes post-récolte et de vendre lorsque les conditions du marché deviennent plus avantageuses.

3.3. Réduire le coût des intrants agricoles

Améliorer le revenu des producteurs ne passe pas uniquement par une hausse du prix de vente. Il est tout aussi important de réduire le coût de production.

Aujourd'hui, le prix d'un sac d'engrais est d'environ **18 000 FCFA**, tandis que le kilogramme de maïs se vend autour de **150 FCFA**.

Cette situation conduit à un constat frappant : **la vente d'un sac de maïs de 100 kg ne permet même pas d'acheter un seul sac d'engrais** pour préparer la campagne suivante.

Autrement dit, une partie importante des producteurs peine à reconstituer son capital de production. Cette réalité limite les investissements, réduit l'utilisation des intrants modernes et entretient une faible productivité.

Réduire le coût des intrants, améliorer leur disponibilité et faciliter leur financement permettraient aux producteurs d'augmenter leurs rendements sans nécessairement augmenter le prix du maïs pour les consommateurs.

3.4. Renforcer les organisations de producteurs

Les petits exploitants commercialisent souvent leurs récoltes de manière individuelle, ce qui réduit leur pouvoir de négociation.

En se regroupant au sein de coopératives ou d'organisations professionnelles, ils peuvent mutualiser les coûts de transport, accéder plus facilement au crédit, négocier de meilleurs prix auprès des acheteurs et investir collectivement dans des infrastructures de stockage.

Ces organisations jouent également un rôle essentiel dans la diffusion des innovations agricoles et dans l'accès aux marchés institutionnels.

3.5. Investir dans la productivité agricole

À long terme, la meilleure façon d'améliorer durablement les revenus agricoles consiste à produire davantage avec les mêmes ressources.

Cela suppose des investissements dans la recherche agronomique, la diffusion de semences améliorées, l'irrigation, la mécanisation adaptée, la formation des producteurs et les services de conseil agricole.

Une hausse de la productivité permet de réduire le coût de production par kilogramme de maïs. Ainsi, même si les prix du marché restent relativement stables, les producteurs peuvent dégager des revenus plus élevés grâce à une production plus importante et plus efficace.

En définitive, soutenir les producteurs ne signifie pas nécessairement augmenter les prix payés par les consommateurs. Il s'agit avant tout de créer un environnement dans lequel les agriculteurs peuvent produire davantage, vendre dans de meilleures conditions et tirer un revenu décent de leur travail. C'est cette approche qui permet de concilier performance économique, sécurité alimentaire et développement rural durable.

IV. Comment protéger les consommateurs sans pénaliser les producteurs ?

Garantir un revenu décent aux producteurs est indispensable pour assurer la pérennité de l'agriculture. Cependant, cette ambition ne doit pas se traduire par une hausse insoutenable des prix pour les ménages les plus vulnérables. Dans un contexte où une part importante des revenus est consacrée à l'alimentation, toute augmentation du prix des denrées de base réduit le pouvoir d'achat et accroît les risques d'insécurité alimentaire.

La solution ne consiste donc pas à maintenir artificiellement des prix bas pour tous, mais à protéger directement les populations qui en ont réellement besoin.

4.1. Développer des filets sociaux ciblés

Plutôt que de subventionner le prix du maïs pour l'ensemble de la population, les pouvoirs publics peuvent mettre en place des mécanismes d'assistance ciblés en faveur des ménages les plus pauvres.

Les transferts monétaires (Cash Transfers), les bons alimentaires ou les aides conditionnelles permettent aux familles vulnérables d'acheter les produits dont elles ont besoin sans perturber le fonctionnement du marché.

Cette approche présente un double avantage : elle protège le pouvoir d'achat des ménages tout en permettant aux producteurs de vendre leur récolte à un prix économiquement viable.

4.2. Renforcer les cantines scolaires

Les cantines scolaires constituent un outil particulièrement efficace pour lutter contre l'insécurité alimentaire tout en soutenant la production locale.

En assurant un repas équilibré aux élèves, elles améliorent la nutrition, favorisent la fréquentation scolaire et réduisent la charge alimentaire des ménages.

Lorsque les denrées utilisées proviennent des producteurs locaux, ces programmes créent également un débouché stable pour les agriculteurs et contribuent au développement de l'économie rurale.

Il s'agit donc d'une politique qui bénéficie simultanément aux enfants, aux familles et aux producteurs.

4.3. Encourager les achats publics auprès des producteurs locaux

L'État et les collectivités territoriales représentent d'importants acheteurs de produits alimentaires destinés aux écoles, aux centres de santé, aux hôpitaux, aux casernes ou encore aux établissements pénitentiaires.

En privilégiant les achats directs auprès des organisations de producteurs, les pouvoirs publics peuvent sécuriser les débouchés agricoles, réduire le nombre d'intermédiaires et favoriser les circuits courts.

Cette stratégie permet non seulement de soutenir les revenus agricoles, mais aussi de garantir un approvisionnement régulier des services publics.

4.4. Améliorer la transparence des marchés

Une meilleure circulation de l'information constitue également un levier essentiel.

La mise en place de systèmes d'information sur les prix, accessibles par radio, téléphone mobile ou plateformes numériques, permettrait aux producteurs de mieux négocier leurs ventes et aux consommateurs de comparer les prix pratiqués sur différents marchés.

Une plus grande transparence renforce la concurrence, limite certaines pratiques spéculatives et contribue à un fonctionnement plus efficace du marché.

4.5. Investir durablement dans la sécurité alimentaire

La protection des consommateurs ne peut pas reposer uniquement sur des aides d'urgence. Elle nécessite également des investissements de long terme dans l'agriculture, les infrastructures rurales, les routes, les marchés, les systèmes de stockage et la transformation agroalimentaire.

Une production agricole plus abondante, plus productive et mieux organisée permet de réduire progressivement les tensions sur les prix tout en améliorant les revenus des producteurs.

En définitive, protéger les consommateurs ne signifie pas affaiblir les producteurs. Au contraire, une agriculture performante et résiliente constitue la meilleure garantie d'une alimentation accessible, disponible et durable pour l'ensemble de la population. Les politiques publiques les plus efficaces sont donc celles qui soutiennent simultanément la production, facilitent l'accès des ménages à l'alimentation et renforcent les liens entre agriculture et protection sociale.

V. Quelle politique agricole pour la région des Savanes ?

Les solutions présentées précédemment constituent des orientations générales qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire. Toutefois, la région des Savanes présente des caractéristiques particulières qui nécessitent des réponses adaptées. Marquée par une forte dépendance à l'agriculture familiale, une vulnérabilité accrue aux aléas climatiques et des niveaux de pauvreté parmi les plus élevés du pays, elle mérite une stratégie spécifique pour renforcer la résilience de son système agricole.

5.1. Mettre en place une réserve céréalière régionale

La création d'une réserve céréalière régionale permettrait d'intervenir sur le marché en achetant une partie des récoltes pendant les périodes d'abondance, prix juste et rémunérateur, puis de remettre progressivement ces stocks sur le marché en période de soudure et si possible exporter après estimation de l'auto-suffisance alimentaire.

Un tel mécanisme contribuerait à limiter les fortes fluctuations de prix, à sécuriser les revenus des producteurs et à préserver le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables.

5.2. Développer un système d'information sur les prix agricoles

L'accès à une information fiable constitue un facteur déterminant pour améliorer le fonctionnement des marchés.

La diffusion régulière des prix pratiqués sur les principaux marchés de la région, par SMS, applications mobiles, radios communautaires ou plateformes numériques, permettrait aux producteurs de mieux négocier leurs ventes et de choisir les marchés les plus avantageux.

Une plus grande transparence renforcerait également la concurrence entre les acheteurs et réduirait les asymétries d'information.

5.3. Créer une plateforme numérique reliant directement producteurs et acheteurs

Le développement des outils numériques offre aujourd'hui de nouvelles opportunités pour moderniser les filières agricoles.

Une plateforme régionale pourrait mettre directement en relation les producteurs, les coopératives, les commerçants, les transformateurs et les institutions publiques. Les producteurs pourraient y publier les quantités disponibles, les périodes de récolte et leurs localisations, tandis que les acheteurs pourraient exprimer leurs besoins.

Une telle plateforme contribuerait à réduire le nombre d'intermédiaires, à améliorer la transparence des transactions et à élargir les débouchés commerciaux.

5.4. Mettre en place un fonds régional de stabilisation des prix

La forte volatilité des prix constitue l'une des principales sources d'incertitude pour les producteurs.

Un fonds de stabilisation pourrait intervenir lorsque les prix chutent de manière excessive, afin de limiter les pertes de revenus et d'assurer une meilleure prévisibilité économique. À l'inverse, lorsque les prix deviennent exceptionnellement élevés, ce mécanisme pourrait soutenir des actions visant à préserver l'accès des ménages vulnérables aux produits alimentaires de base.

5.5. Faciliter l'accès aux crédits de campagne

De nombreux producteurs rencontrent des difficultés pour financer l'achat des intrants, des équipements ou de la main-d'œuvre avant les récoltes.

Le développement de crédits agricoles adaptés aux cycles de production, à des conditions accessibles, permettrait aux exploitants d'investir davantage dans leurs activités, d'améliorer leur productivité et de réduire les ventes précoces motivées par des besoins urgents de trésorerie.

5.6. Renforcer les mécanismes d'assurance agricole

Les changements climatiques rendent les activités agricoles de plus en plus risquées.

Le développement de systèmes d'assurance adaptés aux petits producteurs permettrait de mieux couvrir les pertes liées aux sécheresses, aux inondations ou aux autres aléas climatiques. Ces dispositifs favoriseraient une plus grande sécurité économique et encourageraient les investissements productifs.

5.7. Une approche intégrée pour un développement durable

Aucune de ces mesures ne peut, à elle seule, résoudre durablement le problème de la volatilité des prix. Leur efficacité dépendra de leur complémentarité et de la coordination entre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les organisations de producteurs, les institutions financières, les partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé.

La région des Savanes possède un important potentiel agricole. En investissant simultanément dans les infrastructures, les services agricoles, les mécanismes de régulation des marchés et l'innovation, elle pourrait non seulement améliorer les conditions de vie des producteurs, mais aussi contribuer davantage à la sécurité alimentaire nationale et au développement économique du Togo.

Conclusion :

Le dilemme des prix du maïs nous rappelle une vérité essentielle : **la sécurité alimentaire ne consiste pas seulement à produire davantage ou à vendre moins cher. Elle consiste avant tout à construire un système où producteurs et consommateurs peuvent tous deux vivre dignement.**

Tout au long de cet article, nous avons vu que les difficultés actuelles ne résultent pas uniquement des lois de l'offre et de la demande. Elles sont également la conséquence

d'imperfections structurelles : insuffisance des infrastructures de stockage, accès limité aux intrants et au crédit, manque d'information sur les marchés, faibles capacités de transformation, vulnérabilité face aux aléas climatiques et absence de mécanismes efficaces de stabilisation des prix.

Le véritable défi n'est donc pas de choisir entre protéger les producteurs ou protéger les consommateurs. Une telle opposition est trompeuse. Sans producteurs capables de vivre de leur travail, il n'y aura pas de production durable. Sans consommateurs ayant les moyens d'acheter les denrées alimentaires, il ne peut y avoir de marché dynamique.

La solution réside dans une approche intégrée, où les investissements dans l'agriculture, les mécanismes de régulation, les politiques de protection sociale et l'innovation se complètent pour créer un cercle vertueux. Une agriculture plus productive, des marchés mieux organisés et des politiques publiques plus ciblées permettront de renforcer simultanément les revenus agricoles, la sécurité alimentaire et le développement économique.

Pour la région des Savanes, cet enjeu est encore plus stratégique. En valorisant son potentiel agricole, en modernisant ses filières et en accompagnant davantage ses producteurs, elle peut devenir un véritable moteur de développement pour le Togo.

Le maïs est bien plus qu'une simple céréale. Pour des milliers de familles, il représente un revenu, un repas, un investissement et un espoir. Derrière chaque variation de son prix se jouent des décisions de production, des choix de consommation et, parfois, l'avenir de communautés entières.

Les questions abordées dans cet article ne sont qu'une partie des défis auxquels fait face le monde agricole togolais.

Dans un prochain article, je partagerai les principaux résultats d'une étude que nous avons réalisée sur les **déterminants de la pauvreté des ménages agricoles au Togo**. Cette analyse met en lumière les facteurs qui expliquent pourquoi certains ménages agricoles demeurent plus vulnérables que d'autres, malgré leur participation active à la production.

J'espère que cette future publication contribuera à enrichir les réflexions sur les politiques agricoles et les stratégies de réduction de la pauvreté dans notre pays.

La question n'est donc plus de savoir s'il faut agir, mais comment agir efficacement.

Et vous, quelles mesures vous paraissent les plus pertinentes pour stabiliser le prix du maïs tout en garantissant un revenu décent aux producteurs et une alimentation accessible aux consommateurs ? Vos analyses, vos expériences et vos propositions enrichiront ce débat, qui concerne l'avenir de notre agriculture et de notre sécurité alimentaire.